

# BULLETIN MUNICIPAL

# Lanta

# 2014



# LE MOT DU MAIRE

L'année 2013 touche à sa fin. Avec elle plusieurs projets très attendus arrivent au terme de leur réalisation. Il y a lieu de citer tout d'abord la première tranche des travaux d'urbanisation et de sécurisation du RD31 dans la traversée du village pour laquelle il reste encore à mettre le marquage sur le point d'être réalisé. Cette première tranche étant achevée, la commune est maintenant dans l'attente de la programmation de la seconde tranche (urbanisation depuis le giratoire du fond du village jusqu'au chemin des écoles) par le Conseil Général au titre de l'aide départementale.

Le programme de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire se trouve actuellement dans la deuxième phase de travaux. La nouvelle école élémentaire a ouvert ses portes à la rentrée de septembre tout en accueillant une sixième classe, preuve de l'urgence et de la pertinence de ce programme de travaux. Actuellement ce sont les locaux affectés à la restauration scolaire qui sont en cours de construction. Ce programme s'achèvera avec la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle pour laquelle l'ouverture d'une quatrième classe se profile désormais car les effectifs sont en forte hausse. La réalisation de ce programme de travaux a constraint au report de l'application de la réforme des rythmes scolaires pour l'année 2013-14. La commune de Lanta mettra en œuvre cette réforme dès la rentrée de septembre 2014 dans des locaux et des équipements adaptés. A cet effet, la commune met à profit ce report pour renforcer l'équipe et les compétences des personnels encadrant le temps périscolaire qui seront associés à la concertation ouverte très prochainement avec tous les acteurs de la communauté éducative en vue de l'élaboration du projet éducatif territorial et de l'organisation de ce nouveau temps.

Un autre programme touche également à sa fin, il s'agit de la création d'une crèche multi accueil d'une capacité de 20 places supplémentaires dans les locaux de la ferme rénovée de « Boulet » acquise par la commune. Cet équipement ouvrira ses portes en janvier. Pour cette réalisation la commune a en parallèle étendu le réseau d'assainissement collectif pour desservir ce site mais également les locaux du stade et de la crèche actuelle dont les assainissements autonomes étaient obsolètes et nécessitaient une réfection totale.

Au terme d'une longue procédure d'élaboration, le plan local d'urbanisme a été approuvé le 19 juin 2013. Désormais de nouvelles perspectives de développement s'ouvrent pour notre collectivité. Ce document prend en considération le nécessaire essor démographique indispensable au dynamisme de notre commune afin de rendre attractif le tissu socio-économique et par conséquent rendre possible la création de nouveaux services et commerces à la disposition de tous les habitants. Le plan local d'urbanisme prend également en compte la préservation du cadre de vie et la qualité environnementale. Il répond aux exigences de l'agriculture tout en considérant les contraintes du développement urbain et conjugue l'offre de nouveaux logements et la sauvegarde de l'identité de notre commune. Il anticipe également le développement à venir à moyen et à long terme par la présence de zones d'urbanisation future (dites 2AU) dont l'ouverture sera graduelle.

Aujourd'hui la commune de Lanta dispose d'équipements et de services adaptés à l'accueil des nouveaux habitants, l'accent ayant été mis particulièrement sur l'enfance pour répondre au mieux aux besoins émanant des nombreux et jeunes ménages

qui choisissent de venir habiter à Lanta. Dans le domaine du sport et des loisirs, les associations disposent de plusieurs lieux d'accueil pour répondre aux attentes. Pour soutenir encore mieux ce tissu associatif qui doit répondre à l'afflux d'adhérents, des projets en matière d'infrastructures sont en cours d'étude.

En 2013 le chiffre de la population de Lanta avoisine les 2000 habitants, le recensement général programmé par l'INSEE en début d'année 2014 confirmera cette tendance.

Ce dynamisme démographique permet à notre commune de percevoir plus de dotations de l'Etat, cela dans une période où ces dernières sont gelées et revues à la baisse. Il est aussi le moyen de contenir la fiscalité directe locale, indépendamment de la réévaluation constante des bases fiscales à l'initiative de l'Etat depuis maintenant plusieurs années. Cet essor démographique est la base nécessaire à la création et au financement des équipements que la Municipalité a toujours axés sur le plus grand intérêt général.

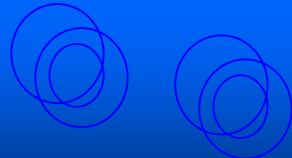
Suite à la loi de 2010 relative à l'aménagement du territoire et à l'arrêté préfectoral du 21 mars 2013 intervenant après l'avis de la commission départementale de coopération intercommunale en date du 8 novembre 2012, la commune de Lanta se trouvera incluse au 1<sup>er</sup> janvier 2014 dans la communauté de communes de CŒUR LAURAGAIS, représentant au total 27 communes dont 8 communes du canton de Lanta et 19 communes du canton de Caraman). Du fait des transferts de compétences obligatoires et de la mutualisation des services, la gestion de notre territoire se trouvera modifiée en ce qui concerne, entre autres, la petite enfance, la voirie ainsi que le ramassage et traitement des déchets ménagers. Pour cette compétence c'est donc le SIPOM de Revel qui devient compétent sur le territoire de notre commune. Cela permettra aux habitants de Lanta d'avoir accès dans un premier temps à la déchetterie de Caraman. Le SIPOM de Revel et la Municipalité de Lanta travaillent en étroite collaboration pour l'implantation à court terme d'une déchetterie sur le territoire de la commune de LANTA, ce qui constituera un nouveau service de proximité en matière de gestion des déchets.

La Municipalité de Lanta se doit pour ses habitants de concevoir le territoire de l'intercommunalité comme le lieu d'anticipation de nouveaux services et équipements en faveur de ses habitants. Elle entend accompagner tous les projets émergents avec pour objectif l'amélioration constante de notre cadre de vie. Ce but pourra être atteint grâce à la mutualisation des coûts dans une période économiquement difficile, tant pour les ménages que pour les collectivités et les associations.

Dans le paysage social et économique difficile que nous traversons, dans le contexte mondial incertain, générateurs d'angoisses et de souffrances, nous devons faire preuve à notre niveau de la plus grande solidarité. Ainsi la Municipalité reste toujours à votre écoute et redouble constamment d'efforts pour que la collectivité à votre service réponde du mieux possible et à l'échelle de ses moyens à vos attentes.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2014.

Marc MENGAUD,  
Maire de LANTA



# ETAT-CIVIL

## NAISSANCES

**BORRINI PELISSIER** Emma née le 21 octobre 2013 à Saint-Jean  
**CENAC** Anouk née le 14 août 2013 à Lavaur  
**DELIVERT Gabin** né le 27 février 2013 à Toulouse  
**FERNANDES SANTA MARINHA Raquel** née le 8 avril 2013 à Saint-Jean  
**FILLION Loreline** née le 2 août 2013 à Toulouse  
**HELLARD Théo** né le 13 septembre 2013 à Saint-Jean  
**ISERN Agathe** née le 9 décembre 2013 à Toulouse  
**JAFFRELOT Suzanne** née le 5 juillet 2013 à Toulouse  
**JULLIEN Mael** né le 29 octobre 2013 à Lavaur  
**LASSURE Pacôme** né le 6 août 2013 à Toulouse  
**LEBERTRE Nathan** né le 28 janvier 2013 à Toulouse  
**LELEU Charline** née le 4 janvier 2013 à Toulouse  
**LELEU Perrine** née le 4 janvier 2013 à Toulouse  
**MARTY Louis** né le 13 avril 2013 à Toulouse  
**MEYNIEL Lucas** né le 28 septembre 2013 à Toulouse  
**MOYA Pauline** née le 8 décembre 2013 à Saint-Jean  
**PARAT Elliott** né le 24 juillet 2013 à Toulouse  
**POLES Lia** née le 19 avril 2013 à Toulouse  
**QUEYROY Manon** née le 8 mai 2013 à Toulouse  
**SABLAYROLLES Flavien** né le 20 juin 2013 à Saint-Jean  
**SINTES Alicia** née le 15 février 2013 à Toulouse

## MARIAGES

**ALIBERT Alexandre et GUILLOT Gaëlle**, le 26 octobre 2013  
**COSTANTINI Manuela et BERSOULT Dorothee**, le 14 décembre 2013  
**COUFFIGNAL Benoît et PUEL Nadia**, Marlène le 18 mai 2013  
**D'MACEZO TAVERA Manuel et LURDE Lou** le 25 mai 2013  
**DRONNIER Matthieu et RIVIERE Maeva** le 15 avril 2013  
**GARSAUD Cédric et BRUN Clémence** le 29 juin 2013  
**LACOSTE Frédéric et MOLINA Karine** le 31 octobre 2013  
**MAZOYER Fabien et BRETES Virginie** le 2 octobre 2013  
**MIRAT Olivier et PANNETON Marie-Claire** le 6 mai 2013  
**ROUQUETTE Jérôme et GALIN Sophie** le 28 septembre 2013  
**SCHNITZLER Florent et PRADEL Bénédicte** le 21 septembre 2013

## DECES

**AVERSENQ Pierre** le 26 janvier 2013  
**AZEMA Madeleine**, veuve MARTIN, le 24 octobre 2013  
**BOYER Louise**, épouse GRAMAGLIA, le 26 décembre 2013  
**CARTEGNIE Françoise**, veuve BLANC, le 26 juin 2013  
**DURAND Odette**, veuve Candolives, le 11 août 2013  
**FONTORBES Jean-Claude**, le 23 avril 2013

COMPTE ADMINISTRATIF

## BUDGET PRIMITIF



## SCOLARITE

La nouvelle école élémentaire a ouvert ses portes en septembre 2013. Ce sont 140 enfants qui occupent les six classes construites. Les locaux annexes (salle plurivalente et médiathèque) sont dévolus temporairement à la garde-rie périscolaire qui déploie aussi ses activités dans des locaux modulaires installés dans la cour.

Le restaurant scolaire et les locaux de service sont en cours d'aménagement ainsi que le hall d'accueil commun à toute l'école et le bloc sanitaire. Ils devraient être fonctionnels dans quelques semaines. De nouveaux locaux modulaires viennent d'être livrés pour accueillir temporairement l'école maternelle pendant la durée des travaux de rénovation.



Le chantier va encore durer plusieurs mois engendrant des contraintes pour la communauté éducative (enseignants – personnel des écoles – parents). Tout est mis en œuvre pour en réduire l'impact au quotidien en adaptant et en ajustant en tant que besoin le fonctionnement des services aux nécessités du chantier.





## PETITE ENFANCE

La nouvelle crèche est prête à accueillir les enfants qui auront la joie d'évoluer dans un lieu particulièrement adapté et dans un cadre de qualité. Le vaste espace extérieur sera propice à de nombreuses activités récréatives à la belle saison. Quant à l'espace intérieur, il bénéficie d'équipements de dernière génération qui permettront de prendre en compte de manière optimale les besoins des enfants. L'équipe éducative venant animer ce lieu a choisi de dénommer la nouvelle crèche « La ferme des P'tits Bouts » .



# TRAVAUX



La première tranche des travaux d'aménagement du RD 31 dans la traversée du Village pour la partie concernant la route de Préserville sont achevés. Cette urbanisation, réalisée en accord avec la Direction de la Voirie Départementale et subventionnée par le Département, permet de réduire la vitesse des véhicules qui empruntent cette voie, et la liaison piétonnière créée sur la partie basse de cette voie est un élément important pour la sécurisation de ce secteur. En parallèle les travaux d'effacement des réseaux d'éclairage public et de téléphone ont été réalisés.

La deuxième phase des travaux est d'ores et déjà inscrite au titre de la programmation par le Département. Dès que l'aide départementale aura été notifiée à la commune, l'appel d'offres pour le marché de travaux pourra être lancé. Cette phase de travaux comprend également l'effacement des réseaux d'éclairage public et de téléphone. Un giratoire sera construit à l'intersection du Chemin des Ecoles, du RD31 et du RD 54A.



## BIBLIOTHEQUE



En 2013, la Bibliothèque Municipale de LANTA a poursuivi son action en mettant l'accent sur la qualité de service et la satisfaction des usagers. Le nombre d'inscrits progresse constamment et atteint désormais 410 foyers abonnés auxquels il faut ajouter toutes les classes des écoles. Les collections comprennent plus de 7000 documents à votre disposition (livres, cd, dvd). Le choix proposé est très large et renouvelé régulièrement auprès de la Médiathèque Départementale. Tout au long de l'année la Bibliothèque Municipale enrichit son propre fonds pour mieux répondre aux attentes du public.

En 2013 ce sont 5034 documents qui ont fait l'objet d'un prêt pour une fréquentation représentant 2794 personnes hors écoles. Cette synthèse montre que la Bibliothèque Municipale est devenu un acteur incontournable pour la vie culturelle dans notre secteur. En partenariat avec la médiathèque départementale des expositions et animations sont régulièrement proposées.

## VIE ASSOCIATIVE



### L'AUTAN

Les activités de la Maison des Jeunes ont redémarré le 20 septembre pour certaines sections, avec les activités de l'année précédente soit la Danse classique et le Modern Jazz, la guitare, le piano, le théâtre (enfant, ado, adulte), la gymnastique pour les adultes et ado , le judo( à partir de 4 ans), la zumba ( enfant , ado et adultes)

Sont venues se rajouter comme sections nouvelles pour l'année 2013/2014 :

- le Pilates ( gymnastique douce et posturale) pour les personnes souffrant du dos ou stressées et excellente pour les seniors !!!!
- le yoga , le scrapbooking et loisirs créatifs.

Chaque année nous essayons de proposer un éventail d'activités qui permettent aux adhérents de la commune et des communes environnantes. Il n'y a pas eu de vide-grenier en automne mais il est prévu en 2014. Nous avons organisé le Marché de noël le dimanche 8 décembre avec des produits du terroir et de l'artisanat d'art.

Nous avons offert un spectacle pour clôturer le traditionnel repas offert par Mr le Maire Marc Mengaud aux Aînés de notre commune, occasion d'une rencontre intergénérationnelle riche en émotions et je peux vous assurer que les danseuses ont un réel plaisir à le faire.

Nous avons participé également avec le club des aînés au concours de soupe qui s'est déroulé à Lanta organisé par la Soledra.

Manifestations 2014 :

- vide-grenier, foire à tout brocante le dimanche 1 juin 2014

- spectacles de fin d'année, musique et théâtre le vendredi 20 juin 2014, le gala de danse de fin d'année le samedi 21 juin 2014

- vide-grenier d'automne le dimanche 12 octobre 2014

- marché de noël le dimanche 7 décembre 2014

Contact : Mme Simone Laynet 05.61.83.89.49

Permanence dans les locaux de l'Autan face au boulodrome le mercredi de 14h00 à 18h00. Transfert d'appel téléphonique en cas de fermeture.



### TENNIS CLUB DE LA COCAGNE

Le Tennis Club de la Cocagne, fort de ses 171 adhérents, souhaite s'inscrire dans la continuité en cette saison 2014 en proposant un sport accessible à tous, à tout âge et à tout niveau. Que vous ayez 5 ans ou 77 ans, que vous soyez joueur amateur ou confirmé, compétiteur ou loisir, vous trouverez au sein du club et de son encadrement la formule qui vous permettra de vous épouser. La formule baby tennis connaît toujours un franc succès, le centre d'entraînement « compétiteurs jeunes » est en pleine expansion, le tennis féminin se développe à grande vitesse, les équipes hommes s'étoffent,

et tout cela lié bien évidemment à un seul mot d'ordre : la CONVIVIALITE. Pour la première fois le Club compte des adultes féminines classées, 1 joueur classé 2<sup>ème</sup> série (15), 12 séniors 3<sup>ème</sup> série (30-15/2) mais surtout 4 jeunes 3<sup>ème</sup> série et 2 jeunes de 2003 4<sup>ème</sup> série (équivalent au meilleur niveau dans la région). Le nombre d'équipes enga-



gées cette année est également en progression : 3 équipes séniors engagées dans le championnat régional Caisse d'Epargne, 1 dans les challenges Laffont et Hermet, 2 dans les challenges AG2R et 4 Beaumont sur Lèze, 10 équipes jeunes engagées en championnats départementaux et régionaux. La saison 2012-2013 a été très réussie au niveau des résultats sportifs en équipe : félicitations à Clara et Charlotte championnes pour la deuxième année consécutive. Fortes de leurs succès précédents les animations sont reconduites : Goûter de Noël, Galette des Rois et Tirage de la Tombola, Rencontres Sportives parents/enfants, Fêtes du Tennis, permettent à tous les adhérents de se retrouver autour de bons moments. N'oubliez pas de consulter les dates sur notre site.

#### Contacts

Stéphan DALBIN (Président)

dalbin.stephan@orange.fr 06.04.01.58.15

Sébastien BRUNEL (Coordinateur sportif)

sebbrunel31@gmail.com 06.40.22.25.51

## VIE ASSOCIATIVE



### LA SOLEDRA

Bientôt neuf ans que la Soledra participe avec enthousiasme à la vie associative locale. Elle est toujours soucieuse de répondre à la demande forte de ses adhérents en adaptant et en diversifiant ses activités et ses manifestations. Au cours de l'année 2012-2013, La Soledra a proposé des événements festifs, appréciés de tous : cueillette de champignons au Lampy, sixième édition de la Fête de la Soupe, concerts de la Chorale à Noël et en juin, la Batukedra s'est produite à plusieurs reprises (Noël d'Astrium, marché Saint Aubin, fête du sourire avec l'Association des paralysés de France), soirée théâtre, soirée irlandaise pour la Saint Patrick. Les élèves musiciens, après leur audition interne de février, ont proposé un spectacle et certains sont venus jouer en scène ouverte lors de la fête de la musique à Saint-Pierre de Lages. Enfin, cette année a vu la création de l'ensemble musical, les Ardélos, qui a donné son premier concert en février à Sainte-Foy d'Aigrefeuille. Les activités pour 2013-2014 sont : chorale adulte, cours de piano, guitare, flûte traversière, ensemble musical (scindé en deux formations cette année), Tai-Chi et Qi Gong, conversation anglaise. En septembre 2013, a été créé avec succès l'atelier de formation musicale répondant à une demande de la part des



élèves et des professeurs.

L'incontournable « Fête de la Soupe » s'est déroulée le 16 novembre pour la septième année consécutive. Cet événement au cœur de l'automne a attiré des « goûteurs » toujours aussi nombreux malgré une météo capricieuse. Viendront ensuite le traditionnel concert de Noël, une soirée Tapas animée par un quatuor de clarinettes, le spectacle musical et la fête de la musique pour clore la saison.

Retrouvez toute notre actualité sur internet : [www.lasoledra.fr](http://www.lasoledra.fr)

Contact : [infos@lasoledra.fr](mailto:infos@lasoledra.fr) ou 05.61.83.50.10

### LANT'AFRICA

LANT'AFRICA association assurant le jumelage entre la commune de Lanta Bénin pays d'Afrique de l'Ouest et notre commune est à pied d'œuvre ,et s'active en cette fin d'année 2013, avec un projet ambitieux et nécessaire : « Améliorer les conditions de vie des populations » par l'électrification de la commune et de ses arrondissements, l'adduction d'eau potable essentielle à la santé , et par là même améliorer l'état sanitaire de la population, tout ceci à la demande des populations bien sûr, il n'est pas concevable en tout cas pour moi Simone Laynet , présidente de Lant'Africa de travailler sans l'avis et sans une demande des populations.« Améliorer la contribution de la commune de Kloué-kanmè (dont Lanta est un arrondissement) aux objectifs du Millénaire pour le développement »

De plus un appel à une collecte ( vêtements d'enfants, lunettes usagées, matériel de puériculture) a été lancé par voie de presse et auprès des parents d'élèves par l'intermédiaire de la présidente, de même auprès de la directrice de la crèche de Lanta, qu'elles en soient toutes les deux remerciées, et bien sûr tous les généreux donateurs aux noms de nos cousins Béninois. Ces dons partiront ainsi que du matériel médical récolté par l'association en partenariat avec Pharmaciens Internationaux et Codev Occitanie notre partenaire , qui affrétera le container qui prendra la route de Cotonou vers la mi-décembre, il y également du matériel informatique, des lunettes de vue... l'équipe du projet se rendra sur place afin d'assurer la



réception de ce container, qui sera remis à Mr le Maire de Klouékanmè Mr Christophe Megbedji. Vous pourrez continuer vos dons même après le départ du container, il y aura d'autres départs dans le courant de l'année à venir, du moins nous l'espérons. Nous avons reçu, Mr le Maire et moi-même des chanteurs et humoristes Béninois en avril 2013, ils faisaient une tournée en France et nous ont réservé leur 1ere prestation, un apéritif dînatoire a suivi avec boissons et mets de chez eux ,tout ceci dans le cadre du jumelage, mais la population Lantanaise fut bien timide et pas au rendez-vous ,hélas....Si vous souhaitez en savoir un peu plus sur cette association qui n'a pas pris le rythme de sa cousine, « nous ne palabrons pas sous le manguier » mais nous nous activons en silence.

Contact : Simone LAYNET 05.61.83.89.49.



## SPORTS LOISIRS LANTANAIS

En 2013, l'association a proposé les activités suivantes :

- les sorties rando cyclotourisme : rendez vous tous les dimanches matin à 09h place du marché à LANTA. La section est animée par Joël RAGAGNIN (président) – Christian ALIBERT (vice-président) et Yannis ROSSO (trésorier). La section comptait 5 adhérents jusqu'en septembre et vient de s'enrichir de 2 nouveaux cyclistes.

Contact : Joël RAGAGNIN 06.16.82.47.89 ou [joelragagnin@orange.fr](mailto:joelragagnin@orange.fr)

- les sorties randonnée pédestres : 1 dimanche par mois – rendez vous place du marché à LANTA vers 09h. Information diffusée par affiches ou banderole publicitaire affichée devant le G20. La section comptait 8 adhérents jusqu'en septembre mais d'autres personnes vont nous rejoindre. La section est animée par Joël RAGAGNIN et Annabelle PLANTADY. Des randonnées pour les familles avec jeunes enfants vont être mises en place pour satisfaire toutes les demandes (1dimanche après-midi par mois).

En 2013, l'association a organisé deux événements qui vont être renouvelés en 2014 :

- le 2 juin une grande sortie vélo : tour du canton avec un plus petit circuit familles et découverte du patrimoine.

- le 10 août à l'occasion des fêtes de LANTA, une matinée sportive famille avec une course à pied adultes 10 km – une course enfants 500 m – des jeux d'équilibre et d'adresse pour les enfants (vélo – foot et basket). Pour l'année prochaine, la manifestation devrait comprendre également une initiation à la course d'orientation.

Septembre 2013 a vu le jour d'une section stretching postural animée par Coline RIGAL diplômée pour enseigner ce sport. Rendez vous tous les lundi à la salle des fêtes de LANTA de 11h à 12h et de 18h45 à 19h45. Déjà 10 adhérents à LANTA pour cette activité qui existe également à Bourg-St-Bernard. Contact : Coline RIGAL 06.87.27.20.16 [colinerigal@laposte.net](mailto:colinerigal@laposte.net)

Une section course à pied animée par Jérôme CHANCHE, formée de quatre hommes et quatre femmes a vu aussi le jour. Contact : Jérôme CHANCHE 06.51.13.92.01 [jéromechanche@free.fr](mailto:jéromechanche@free.fr)



### Contact

Auprès des membres responsables de chaque section

[sportloisirlantanaise.jimdo.com](http://sportloisirlantanaise.jimdo.com)

[sportloisirlantanaise@yahoo.fr](mailto:sportloisirlantanaise@yahoo.fr)

## FNACA

Le 17 avril 2013, la section de Lanta a eu l'honneur de commémorer le 19 mars 1952 ainsi que les quarante ans du comité, enregistré par M. Adelin Sicard et paru au Journal Officiel le 28 mars 1973. A cette occasion a été inaugurée, en présence de M. Kader Arif, Ministre des anciens combattants, Mme Emilienne Poumi-

rol, Députée, M. Guy Darmanin, Président national de la FNACA et M. Marc Mengaud, Maire de Lanta, un espace du souvenir sur lequel figurent les dates du 11 novembre 1918, commémorant la fin de la première guer-



re mondiale, le 8 mai 1945 pour l'armistice de la seconde guerre mondiale et le 19 mars 1962 marquant la fin de la guerre d'Algérie, afin de laisser un témoignage pour les générations futures. Je remercie également tous les comités FNACA du secteur présents à la cérémonie, particulièrement Revel, Verfeil, Caraman, Villefranche-Lauragais, Montgiscard et Bourg-Saint-Bernard et donne rendez-vous aux adhérents de

Lanta pour notre assemblée générale qui se déroulera le premier vendredi du mois de février 2014 ainsi que pour la commémoration du 19 mars qui aura lieu à Lauzerville.

# VIE ASSOCIATIVE



## LAURAGAIS FOOTBALL CLUB

LAURAGAIS FC est l'association qui regroupe tous les pratiquants du football, garçons ou filles, dans le canton de Lanta. 300 membres composent notre association en 2013-2014 du plus jeune de nos débutants au plus âgé de nos vétérans sans oublier les éducateurs des différentes équipes, les dirigeants ainsi que les arbitres. Plus de 40 enfants sont venus nous rejoindre cette année nés avant le 31 décembre 2008. L'association pratique un prix de licence très abordable (80 € adultes, 75 € jeunes avec tarif dégressif à partir du deuxième membre de la famille), tous les éducateurs étant bénévoles. 20 équipes sont alignées le week-end sur les différents terrains de la région. 3 équipes seniors sont engagées en championnat. L'équipe fanion évolue en championnat de promotion ligue pour la sixième année et elle rencontre des équipes de l'Aveyron, du Tarn et de Haute Garonne. Après un début de saison en

fanfare en coupe de France, l'équipe a marqué le pas en championnat avec un léger mieux dernièrement. Le moral est à la hausse ainsi que celui de la réserve qui mène la poule dans son championnat. Nous alignons six équipes en commun avec nos voisins d'Auzielle –Lauzerville en 19 ans, 17 ans et 15 ans. Cette entente nous permet d'évoluer au plus haut niveau pour les équipes 1 de chaque catégorie. Pour les plus jeunes, les notions de classement laissent la place à l'éducation, au beau jeu et au plaisir de jouer. Pour chacune des catégories, l'équipe 1 joue au plus haut niveau contre des adversaires prestigieux. Le club compte également deux équipes de vétérans qui viennent jouer le vendredi soir pour le plaisir de se retrouver. Nouveau ou ancien Lantanais, vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année et intégrer une de nos équipes ou inscrire un enfant. LAURAGAIS FC a organisé un tournoi de jeunes en mai qui a regroupé près de 60 équipes sur les terrains municipaux de Lanta avec la participation d'équipes de Haute-Garonne et de départements



limitrophes (Aude, Tarn, Tarn et Garonne, Hautes-Pyrénées). Excellente ambiance autour des terrains.

Prochaines organisations :

Loto à Ste Foy d'Aigrefeuille le samedi 14 décembre

Galette des rois le Samedi 25 Janvier 2014

Tournoi des jeunes les 26 et 27 avril 2014.

Assemblée générale du club le 13 juin 2014

En cette fin d'année, les enfants de l'école de foot accompagnés de dirigeants passeront à votre domicile vous présenter le calendrier 2014 du LAURAGAIS FC réalisé avec l'aide des commerçants et artisans locaux. Réservez-leur le meilleur accueil.

*Contacts du club:*

*Christian PAYRASTRE président 06.88.45.71.80*

*Michèle RODRIGUES secrétaire 06.59.87.52.06*

*[michelerodrigues@orange.fr](mailto:michelerodrigues@orange.fr)*

*[christian.payrastre@orange.fr](mailto:christian.payrastre@orange.fr)*

*[www.lauragaisfc.com](http://www.lauragaisfc.com)*

*Vous pouvez retrouver tous les weekend l'agenda des matches, les résultats des rencontres ainsi que les classements des différentes équipes sur le site du Lauragais football club ou sur le site : district Haute-Garonne midi toulousain, taper club puis code club 553206 et laissez-vous guider.*

## SHOTO

La pratique du Karaté do Shotokaï , ouverte aux pratiquants de 8 à 77ans, permet de renforcer le corps et l'esprit. Elle laisse le temps aux pratiquants d'adopter leur propre rythme afin d'évoluer dans la discipline.

Il n'y a pas de compétition, ni d'agressivité mais une connaissance de son propre corps et de l'art de la défense contre-attaque.

Cette année 2013 reste positive avec de nouveaux inscrits au mois de septembre 2013, compte tenu du fait que l'âge moyen, pour débuter cette discipline, a été abaissé à 8 ans au lieu de 12 les années précédentes.

Un petit groupe sympathique s'est formé car les nouveaux arrivants augmentent la motivation des anciens. Chacun trouve sa place.

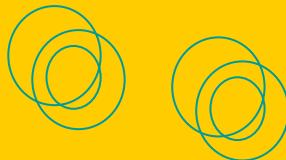
*Contact :*

*Mr MONTAMAT MARC 05.62.18.51.70*

*Mr CANS Jean PIERRE 06.62.18.22.64*



# VIE ASSOCIATIVE



## FOYER RURAL DE SAINT-ANATOLY

En cette fin d'année 2013, le moment est venu de dresser le bilan des manifestations.

La première manifestation de l'année fut la soirée Galettes des Rois et l'Assemblée Générale. Nous avons poursuivi par l'Omelette de Pâques, puis le Méchoui où 6 agneaux ont été cuits à la broche. Et quelques semaines plus tard, le feu de la Saint Jean. Le temps n'étant pas de la partie, le buffet campagnard fut servi à l'intérieur.

La fête du 14 juillet, organisée en alternance avec le comité des fêtes de Lanta, a débuté par un dépôt de gerbe à Lanta puis au monument aux morts de Saint Anatoly avec les anciens combattants et les porte-drapeaux. Un apéritif offert par la municipalité a été servi sur la place du village de Saint Anatoly, suivi d'un repas et d'un bal.

Début août, Saint Anatoly a vécu au rythme de sa fête locale, avec des animations pour tous. Le vendredi soir, la pétanque a donné le coup d'envoi des festivités.

Le samedi, après le concours de pétanque, la soirée a été animée par un bal disco avec « Podium Tropique ».

Le dimanche, trois jeunes musiciens, dont un trompettiste et un accordéoniste de Saint Anatoly, ont animé musicalement la cérémonie religieuse.

Après la procession, une gerbe a été déposée au monument aux morts. Les musiciens ont joué la Marseillaise et ont été chaleureusement félicités par le Maire Marc Men-gaud.

L'apéritif a été servi sur la place du village ensoleillée. L'après-midi a été réservée aux jeux pour les enfants: "les 11<sup>ème</sup> Anatolyades". Et la soirée s'est terminée par un

repas " cochon cuit à la broche " animé par une bandas " Les amis réunis ".

La fête s'est achevée le lundi par la traditionnelle Mounjedade et un bal animé par « Dico Loco ».

Ce repas, réunissant plus de 350 convives, mobilise une soixantaine de personnes pour sa confection, le service et l'organisation. On ne peut qu'admirer le travail des bénévoles qui se dépensent sans compter pour le village. En récompense, une belle fête intergénérationnelle réussie !

Nous tenons à renouveler nos très sincères remerciements aux membres du foyer, tous nos bénévoles et tous nos partenaires publics ou privés.

Le foyer Rural a ouvert depuis septembre 2009 une activité gymnastique suivie l'année suivante par la zumba qui connaissent un vif succès : plus de 80 adhérentes cette année . Nous souhaitons aux responsables de cette activité longue vie.

Nous profitons de cet espace d'échange pour vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

### Manifestations 2014 :

Gâteaux des rois et Assemblée Générale : Samedi 25 Janvier à 21h

Omelette de Pâques : Samedi 12 avril à 20h

Méchoui : Jeudi 01 Mai à 12h

Feu de la Saint Jean : Vendredi 20 Juin à 20h

Fête locale : Du vendredi 1 au 4 Août

Châtaignes : Samedi 08 Novembre à 21h

Loto : Samedi 06 décembre à 21h

## ARTÉLANTA

2013 aura été l'année du démarrage des activités de l'association. Les cours de dessin, peinture et de sculpture font l'objet d'une fréquentation assidue par des adultes et des enfants et se déroulent dans les locaux situés au 1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque au 3 rue de Crouzelys - Lanta. Tous ces cours sont dispensés durant l'année scolaire et sont animés par Steliana MOCANU, artiste peintre professionnelle. **ArtéLanta** organise également le 1<sup>er</sup> **Salon des Arts Plastiques** dans notre ville du 14 au 22 décembre 2013 dans la salle des fêtes. 35 artistes peintres et sculpteurs, amateurs et professionnels exposeront leurs œuvres.

Pour 2014, outre le maintien des cours actuels de dessin, peinture et sculpture qui rencontrent un franc succès, **ArtéLanta** a prévu des cours d'éveil aux arts plastiques proposés pour les jeunes enfants, ainsi que l'organisation du deuxième salon des arts plastiques.

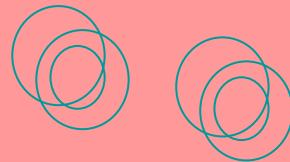


### Contact/Informations :

Steliana MOCANU : 06.78.96.80.22

Danièle BUGNAS au 06.86.76.81.80

# PETITS RAPPELS...INFOS PRATIQUES



## RECENSEMENT MILITAIRE



Vous avez 16 ans  
N'oubliez pas de vous faire recenser.

L'attestation de recensement est indispensable

- Pour vous permettre d'être enregistré et convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté,
- Pour pouvoir vous présenter aux examens et aux concours y compris le permis de conduire.

Vous devez conserver cette attestation précieusement car il n'est pas délivré de duplicata.

Le recensement s'effectue à la mairie où vous devez vous présenter muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Vous pouvez également accomplir cette démarche par internet : [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

Si vous le souhaitez vous pouvez obtenir des renseignements sur le site [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) ou bien en contactant le Centre du Service National de TOULOUSE : 05.62.57.38.68

## Collecte des encombrants ferreux



Le SIPOM de REVEL organisera le 15 avril 2014 une collecte d'encombrants ferreux sur le territoire de la commune de LANTA.

Si vous êtes intéressés et souhaitez vous débarrasser d'objets de ce type, il convient de vous inscrire à la Mairie avant le 11 avril 2014.

## CONSEILS



### Conciliateur de justice

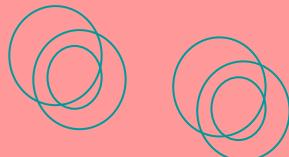
Le Conciliateur de justice tient une permanence à la Mairie de Lanta les premier et troisième mercredis de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00

### Accès au Droit

Une permanence est assurée par des avocats en consultation gratuite tous les deux mois au siège de la communauté de communes de CŒUR LAURAGAIS – 7 avenue du 8 mai 1945 – 31460 CARAMAN.

Renseignements : 05.62.18.42.40

# PETITS RAPPELS...INFOS PRATIQUES



## Chiens ... chats...

La divagation des animaux est interdite sur le territoire de la commune de LANTA . Dans l'espace public les chiens doivent être tenus en laisse. Les maîtres doivent faire preuve de vigilance afin que leurs animaux ne déambulent pas et respectent la propriété de l'espace public.



## Portage de repas à domicile



Cœur Lauragais propose un service de portage de repas à l'intention des personnes de plus de 60 ans, ou aux personnes malades et dépendantes.

Le service est disponible du lundi au dimanche, de manière régulière ou occasionnelle.

Contact/Commandes :

05.62.18.42.80

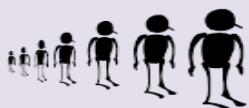
06.30.66.92.55 (livreur)

## Soyons bons voisins....



Les bonnes relations de voisinage confortent la qualité de vie. Ne laissons pas les bruits provenant de nos activités (tonte, bricolage....) altérer ces relations. Respectons les horaires. Avant d'entreprendre des travaux assurons nous qu'ils n'occasionneront pas une gêne.

## Recensement de la population



A l'initiative de l'INSEE, la commune de LANTA fera l'objet du recensement général de la population. L'enquête se déroulera du 16 janvier jusqu'au 15 février 2014.

Cette opération est d'une grande importance pour la commune car, du nombre d'habitants recensés et de l'exactitude des données fournies, dépendront les montants des dotations que l'ETAT versera à la commune de LANTA durant les 5 ans à venir. Ces dotations constituent une part très importante du budget communal et sont indispensables pour le fonctionnement des services et le financement des équipements publics.

Merci de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui viendront prochainement vous rencontrer.

# Elections municipales 2014 :

## Ce qui va changer



Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.

### Cas de la commune de LANTA

#### Pour une commune de 1 000 à 3 499 habitants

Le mode de scrutin change dans votre commune.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

#### Nouveau - A retenir :

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- Déclaration de candidature obligatoire
- Élection des conseillers communautaires

## **Qui va-t-on élire ?**

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints. Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

## **Qui peut voter ?**

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

## **Peut-on voter par procuration ?**

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

